
HUMBERTO CARRASCO : Bonjour, bonsoir. Humberto Carrasco. Je voudrais que vous me confirmiez que vous que nous pouvons commencer cette conférence téléphonique. Nous sommes à l'heure et nous avons six personnes sur les deux canaux en anglais et en espagnol, et je voudrais donc de confirmer auprès de vous que nous pouvons commencer la conférence téléphonique. Merci.

MARIO ALLEMAND : Humberto, êtes-vous dans la conférence téléphonique ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, nous pouvons commencer. Bonjour ou bonsoir. Nous allons donc commencer cette conférence téléphonique ? Nous commençons.

MARITZA AGUERO : J'aimerais confirmer que la collègue d'Eleonora est connectée à la conférence.

MARIO ALEMAN : Oui, nous avons les deux, Alex et Eleonora, en ligne sur les deux canaux.

HUMBERTO CARRASCO : Mario, vous m'entendez ?

Remarque : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

MARIO ALEMAN : Oui, je vous entends parfaitement, donc j'attends juste votre confirmation pour démarrer avec la conférence téléphonique.

HUMBERTO CARRASCO : D'accord, commençons la conférence téléphonique. Allez-y, je vous prie.

MARIO ALEMAN : Merci beaucoup, Humberto.

Bonjour, mon nom est Mario. Je voudrais vous souhaiter à tous la bienvenue à cette conférence téléphonique. Bonjour ou bonsoir. Bienvenue à cette conférence téléphonique mensuelle LACRALO ce lundi 17 juillet 2017 à 23 h UTC.

Sur le canal espagnol, nous avons les participants suivants : Maritza Agüero, Humberto Carrasco, Carlos Leal, Aida Noblia, Ricardo Holmquist, Eleonora Rabinovich, Alberto Soto et Lito Ibarra.

Sur le canal anglais, nous avons Alexandria Walden et Vanda Scartezini.

Nous n'avons pas de participants sur le canal portugais et Jacqueline Morris de même que León Felipe Sánchez nous ont fait parvenir leurs excuses

Du côté du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Rodrigo Saucedo, Steve Chan, et moi-même, Mario Aleman. Et je vais gérer cette conférence téléphonique.

Nos interprètes sont aujourd'hui sur le canal anglais, Marina et Veronica, et sur le canal portugais, nous avons Bettina et Esperanza.

Donc, sur ce, je tiens à vous rappeler à tous de donner votre nom avant de prendre la parole et de parler d'une voix claire et forte, non seulement pour la transcription, mais aussi pour les interprètes. Donc, sur ce, nous commençons cette conférence téléphonique, et Humberto, vous avez la parole. Allez-y, je vous prie.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Mario. Maritza, pourriez-vous s'il vous plaît passer à l'ordre du jour afin que nous puissions l'adopter ?

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup, Humberto. Je voudrais vérifier si vous m'entendez bien.

SILVIA VIVANCO : Oui, nous vous entendons, Maritza.

MARIO ALEMAN : Nous vous entendons bien, alors allez-y, s'il vous plaît.

MARITZA AGUERO : D'accord, et nous allons donc commencer cette conférence téléphonique. Aujourd'hui, nous aurons la participation d'Eleonora Rabinovich. Elle est gestionnaire chez Google chargé des politiques publiques et relations gouvernementales. Elle nous parlera de l'initiative contre les discours de haine de la loi européenne.

Et puis nous aurons la participation d'Harold Arcos. Il est membre de l'ALAC. Il va parler de quelques consultations publiques, et après cela, nous parlerons d'autres sujets. Aujourd'hui, notre président, Humberto Carrasco, nous fera part de différentes nouvelles et des mises à jour.

Et puis nous terminerons cette conférence téléphonique avec un séminaire Web sur les noms de pays et de territoires comme TLD par Steve Chan. C'est un spécialiste de la GNSO À L'ICANN. Et finalement, nous aurons l'enquête d'évaluation.

Donc Humberto, allez-y, je vous prie. Vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. Vous m'entendez bien ?

MARITZA AGUERO : Oui, allez-y, s'il vous plaît. Nous vous entendons parfaitement.

HUMBERTO CARRASCO : Nous adoptons donc l'ordre du jour. Je voudrais passer la parole à Eleonora afin qu'elle puisse faire sa présentation. Ainsi, Eleonora, vous avez la parole. Allez-y, je vous prie.

ELEONORA RABINOVICH : Merci beaucoup. Tout d'abord, je tiens à vous remercier tous pour l'occasion de participer à cette conférence téléphonique. C'est un sujet très important. Je vais commencer par une très brève introduction sur le point de vue de Google sur les discours de haine et les contenus

controversés, et je continuerai en présentant nos politiques et nos lignes d'action internes ainsi que les initiatives par lesquelles nous essayons de régler ce problème, qui est complexe, et je passerai ensuite la parole à ma collègue, Alexandria Walden.

Alexandria travaille également pour l'équipe et elle est également responsable de, ou chargée des questions relatives à la liberté d'expression. Elle travaille également pour les politiques publiques et le département des relations gouvernementales pour différents pays.

Donc, tout d'abord, j'aimerais vous remercier tous. Je vais donc vous parler, vous présenter ce sujet.

Il y a deux thèmes que je voudrais mentionner en observations liminaires. D'une part, nous savons qu'Internet a permis à toute personne dans le monde entier de communiquer avec d'autres personnes et d'autres communautés partout dans le monde, et de partager du contenu de sa création. De ce fait, l'Internet nous a permis d'adopter une attitude passive, mais qui a aussi permis à des utilisateurs d'être des auteurs et des créateurs de contenu.

Et bien sûr, cela donne des idées et du contenu et donc une circulation de ces idées et de ce contenu, et nous devons mettre en place quelques principes pour traiter de ces idées et des communautés, et approcher d'autres communautés présentant des idées différentes. Mais nous sommes également des utilisateurs et nous pouvons utiliser les avantages d'Internet et de nombreuses personnes pensent que ce sont de bonnes choses.

Nous sommes donc face à de nombreux défis en particulier liés à cette problématique des discours de haine. Internet est un outil mondial et nous avons différentes communautés, des communautés mondiales, de sorte que le contexte diffère de ce que nous pensons avoir avec un milieu inclusif, ce qui fait que la définition du discours de haine ou [incitant à la haine] peut changer ou varier selon les communautés et les lieux.

Je veux dire, tous les États, tous les pays, et tous les cadres réglementaires n'ont les mêmes règles parce que les sociétés ont différents cadres de compréhension et de tolérance, et ces cadres sont tous légitimes parce qu'ils sont nés dans un contexte culturel et un contexte historique. Mais lorsque nous parlons de l'Internet, un défi se présente à nous et nous devons y faire face.

Le grand défi qui est également intéressant de mentionner, car il part de ce point de vue qu'Internet est un important canal, un canal de communication avec la liberté d'expression, et nous devons aussi prendre en compte et respecter les opinions personnelles, même s'il existe en effet des opinions qui sont à la limite de ce que nous croyons être exact ou non.

Et tout ceci, bien sûr, est étroitement lié à la liberté d'expression parce qu'il s'agit d'opinions qui sont parfois adoptées par une minorité, qui est en désaccord avec la majorité. Nous avons donc des opinions populaires et nous avons également des opinions qui pourraient être considérées comme illégales ou non légitimes et nous devons en tenir compte.

Par exemple, il y a très longtemps, Galilée a été considéré comme fou pour ses idées et il a été arrêté pour avoir partagé ses idées et ses

recherches. Ce que je veux dire c'est qu'il existe de nombreux groupes qui ont des positions différentes, des points de vue différents, et lorsqu'on réfléchit sur le passé, rétrospectivement, nous devons considérer ces points.

Je pense donc que nous sommes face à un grand défi. Internet, en tant que communauté mondiale, doit prendre en compte de nombreuses considérations, et d'autre part, nous avons besoin de créer un équilibre parce que nous devons prendre en compte le droit de toutes les minorités à donner leur avis et faire part de leurs opinions même si ces opinions sont controversées.

Avec cette introduction, et je voudrais ajouter que nous nous sommes engagés à offrir un espace sécuritaire et responsable en ce qui concerne Internet, et nous savons qu'au-delà de toutes ces idées et considérations, il y a cette idée que l'Internet promeut les discours de haine et bien sûr, nous avons aussi actuellement du contenu terroriste qui circule, tout particulièrement au cours de ces dernières années. Nous croyons que nous, en tant qu'entreprises technologiques [étymologiques], nous devons prendre tous ces points en compte. Nous devons nous attaquer au problème et nous devons le faire sérieusement et collaborer avec d'autres parties prenantes, avec les gouvernements, avec d'autres entreprises afin d'être en mesure de fournir des solutions pour relever ces défis, c'est-à-dire malgré tout d'offrir la liberté d'expression et aussi être en mesure de conserver la diversité des opinions.

Permettez-moi de vous parler des différentes choses sur lesquelles nous travaillons dans nos plates-formes et dans nos produits qui, bien sûr, comme vous le savez, connectent des millions d'utilisateurs dans le

monde entier. Ils peuvent partager des informations. Ils peuvent créer des informations, mais nous avons des politiques et des procédures pour les différentes situations.

Tout d'abord, nous disposons de mécanismes pour supprimer les contenus illicites à un niveau local. Nous savons donc que les pays au niveau local disposent de lois ayant une incidence sur l'utilisateur de contenu et que ces lois varient d'un pays à l'autre.

Par exemple, dans certains pays européens, la distribution de certains livres est interdite ou illégale. Et dans certains autres pays, en Amérique latine, cela fait partie de la liberté d'expression et de la liberté académique, donc clairement, les législations locales sont en train de changer et nous avons une procédure pour supprimer du contenu pour certaines juridictions spécifiques basées sur la législation locale, c'est-à-dire de retirer un contenu précis et ceci est, bien sûr, appliqué à ou basé sur des législations locales.

Nous avons donc des procédures pour gérer cette question et nous avons aussi des politiques pour les produits Google, politiques qui englobent peut-être des choses plus larges que les réglementations locales. Mais elles s'appliquent également au niveau local. Voilà donc certaines des mesures que nous offrons pour traiter du contenu lorsque ce contenu va à l'encontre de la loi ou de la législation locale dans certains pays et lorsque nous savons que le contenu sera restreint dans un pays particulier.

Nous avons des procédures de révision de ces mécanismes, afin d'examiner la procédure, et d'examiner toutes les demandes présentées

par les gouvernements dans notre système où nous recevons toutes les demandes des gouvernements et nous traitons ces demandes parce que nous avons une politique très importante de transparence pour gérer ces questions partout dans le monde.

Notre deuxième outil sur cette question est nos politiques de contenu. Nous avons nos produits et nous avons des politiques qui s'appliquent à ces produits selon le type de plate-forme et de service que nous fournissons parce que toutes les plates-formes ne sont pas semblables.

Par exemple, en Équateur, nous fournissons, ou nous avons une plate-forme et nous mesurerons cette plate-forme basée sur un indice de Web. Nous avons donc une politique très large pour le contenu en ligne parce que ce sont des enquêtes qui permettent de trouver le contenu et sont un indice reflétant la situation à un moment précis.

Vous m'entendez ? Allô ? Je ne sais pas si vous m'entendez.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, allez-y, s'il vous plaît.

ELEONORA RABINOVICH : Nous avons donc des politiques spécifiques pour supprimer le contenu qui va à l'encontre de certaines lois ou certains règlements. Par exemple, la pornographie [type], et bien entendu, bon, cela est lié à un autre sujet.

Et puis nous avons quelques autres plates-formes, les plates-formes d'hébergement, et cette plate-forme est également utilisée par une

communauté d'utilisateurs qui sont connectés, bloqués sur la plateforme, et nous avons là des règles de comportement plus robustes.

Nous sommes très attachés à la liberté d'expression, mais nous avons aussi des directives très spécifiques, très précises indiquant ce qui est permis et ce qui est interdit. Par exemple, nous n'autorisons pas la pornographie. La pornographie est illégale dans de nombreux pays. Il existe certains autres canaux où vous pouvez trouver la pornographie, mais pas dans nos produits, et le contenu incitant à la violence, il n'est pas autorisé dans le cadre de nos règles.

Et nous avons différentes procédures, qui nous alertent sur du contenu enfreignant nos règles et nous avons également des systèmes qui nous alertent sur du contenu qui contrefait et viole les lois locales. Par exemple, dans YouTube, le contenu pouvant promouvoir la violence contre des personnes est interdit. La discrimination à l'encontre de la nationalité, du genre, du sexe, de l'identité de genre, tout ce qui va à l'encontre de cela est interdit.

Comme vous pouvez le voir, c'est une définition qui s'appuie sur la définition internationale de la protection des droits de l'homme tout comme sur la Convention internationale des droits de l'homme.

Alors, comment recueillons-nous des demandes ou des plaintes, par exemple, ou des rapports s'il y a un utilisateur nous signalant quelque chose ? Nous avons un système et une équipe travaillant 24 heures sur 24 dans toutes les langues, et nous recevons des rapports, tous en relation avec différents contenus. Toutes les personnes au sein de l'équipe ont été formées et elles ont parfois à évaluer le contenu en

fonction du contexte. Ce n'est pas facile, mais c'est quelque chose que nous faisons.

Et nous travaillons également de concert avec l'entreprise et la société civile pour améliorer notre travail parce que nous pensons que la collaboration est importante.

Nous avons aussi un programme et nous générons, ou nous créons un réseau d'organisations ou un réseau de différents organismes et particuliers travaillant sur des sujets spécifiques. Ce réseau travaille sur des sujets précis nés de contenus controversés, et avec leur aide, nous pouvons examiner ce contenu et fournir des rapports ou une plainte.

Nous ne surveillons pas. Nous ne faisons pas de surveillance préventive. En fait, nous avons un système et le système fonctionne très bien.

Nous avons ensuite certaines autres politiques, certaines nouvelles politiques pour promouvoir à la fois le contenu et le réseau. Nous avons un contenu sans publicité, c'est-à-dire pour lequel il ne faut pas faire de publicité, par exemple, le contenu lié à des terroristes et nous avons aussi les outils d'AdWords, mais nous essayons d'éviter ce type de contenu.

Et nous avons également des règles afin de ne pas promouvoir du contenu terroriste ou contenu lié au terrorisme. Cela, bien sûr, se conforme aux règles acceptées par la communauté.

Il y a d'autres choses que je voudrais partager avec vous et cela est lié à la collaboration. Nous sommes assez motivés, ou très motivés, à la faire fonctionner et nous pensons que la technologie peut avoir un usage positif. Nous, en tant que communauté, en tant que représentants de la

technologie, nous devons promouvoir la création de contenu, de contenu positif.

Voici juste un exemple. Il y a sur Internet de nombreux contenus qui sont offensants envers, par exemple, certaines communautés comme la communauté gay, et nous avons une campagne qui — je peux vous envoyer des informations si vous le souhaitez. Nous avons donc cette campagne et nous avons des gens qui travaillent dans la communauté. Et ils expliquent aux autres personnes au sein de la communauté comment rendre les choses meilleures. Ainsi, l'idée est d'envoyer un message positif sur la manière dont la discrimination peut être réduite et la façon dont nous pouvons nous améliorer et être de meilleures personnes.

Il s'agit donc d'une campagne que je voudrais partager avec vous plus tard parce qu'elle reflète l'utilisation positive de la technologie.

Nous sommes aussi motivés et nous nous engageons, d'une part, à fournir de la formation et des fonds et à créer des réseaux et nous travaillons également avec les gens convaincus de la validité de l'objectif. Nous avons différents programmes. Il existe un programme appelé Creators. Nous créons des campagnes et l'année dernière, nous avons eu une réunion avec 150 ONG et militants pour lancer cette initiative, et nous avons différentes initiatives et approches répondant à différentes questions qui sont très importantes pour la région Amérique latine.

Je sais que nous manquons de temps, je voudrais passer la parole à ma collègue, Alex qui va vous évoquer certaines des choses sur lesquelles nous avons travaillé, les différents enjeux qui se produisent en Europe.

ALEXANDRIA WALDEN : Je vous remercie, et je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant ce groupe. Eleonora a couvert toutes les informations importantes concernant la manière dont Google réfléchit à ces questions et sur la façon dont nous les abordons, du point de vue de la politique.

MARIO ALEMAN : Merci beaucoup, Eleonara, pour votre présentation. Si vous me le permettez, j'aimerais faire une suggestion à nos intervenants.

ELEONORA RABINOVICH : Désolée.

MARIO ALEMAN : Nous comprenons vos paroles, mais s'il vous plaît essayez de parler lentement pour l'amour des interprètes. Nous avons quelques questions à vous poser.

ELEONORA RABINOVICH : Nous pourrions peut-être donner d'abord la parole à Alex afin que nous puissions répondre aux questions ensemble.

MARIO ALEMAN : D'accord. Allez-y, alors. Allez-y, Alex.

ALEXANDRIA WALDEN : Très bien alors. Désolé, je n'étais pas sûre que tout le monde m'entende.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion d'intervenir devant vous. Eleonora a couvert toutes les informations importantes. Vous m'entendez ?

D'accord, je voulais simplement m'en assurer.

Eleonora a couvert toutes les informations importantes.

MARIO ALEMAN : Oui, Alex, nous vous entendons parfaitement.

ALEXANDRIA WALDEN : OK, merci.

Et je voulais simplement donner quelques exemples de ce genre de pressions actuelles auxquelles nous assistons de partout dans le monde et auxquelles nous devons trouver des moyens nécessaires et constructifs d'y répondre.

Le premier exemple que je veux souligner, c'est le travail que nous avons fait avec le Forum Internet de l'Union européenne. Ce travail est le fruit de nos travaux avec le Code de conduite de l'UE sur les discours de haine. C'est un document signé par Google, Facebook, Twitter, et Microsoft, et les sociétés ont décidé un accord volontaire permettant d'examiner les discours illégaux de haine et de supprimer les discours de haine qui sont illégaux dans une courte période de temps.

À la suite de cet engagement volontaire, nous nous sommes assis pour de nombreuses réunions avec l'instance gouvernant de l'Union

européenne pour faire part des informations que nous avons supprimées.

Et bien que cela provenait à l'origine d'une forte pression extérieure, nous avons vu comme une étape positive dans la voie que nos sociétés ont décidé d'emprunter avec l'Union européenne.

Ce processus est devenu de plus en plus multipartite si l'on regarde la façon dont les entreprises et la société civile et les gouvernements sont en mesure de travailler ensemble pour s'assurer que nous sommes en train de supprimer les discours de haine illégaux en temps opportun.

Voici un exemple d'une chose la plus récente dont nous pensons qu'elle est vraiment problématique parce qu'elle a trait à la liberté d'expression, et c'est la nouvelle loi allemande sur le maintien de l'ordre sur les réseaux. Cette loi a été adoptée il y a quelques semaines, la dernière semaine de juin, et elle s'applique à tout réseau social ayant plus de 2 millions d'utilisateurs enregistrés. Et ce qu'elle exige, elle donne à ces organisations l'obligation de supprimer « le contenu apparaissant de toute évidence illégal » dans les 24 heures et dans les sept jours pour du « contenu n'apparaissant pas directement illégal ».

Et la difficulté avec une loi comme celle-là est qu'elle incite les entreprises à supprimer du contenu uniquement en fonction de la vitesse et sans lien avec l'exactitude de la situation, et nous voyons ici un problème, l'impact sur la liberté d'expression, qui peut être préjudiciable.

Comme Eleonora l'a souligné, nous nous concentrons sur le contexte et nous voulons nous assurer que le contenu que nous supprimons

correspond bien à du contenu qui enfreint la loi ou les directives de notre communauté.

Le dernier élément dont je voulais vous faire part concerne certaines pressions que nous avons rencontrées provenant du gouvernement britannique. Nous avons récemment vu les plans de, vous avez peut-être remarqué le Plan de May et du président Macron qui est sorti, et on a beaucoup parlé de la manière dont les entreprises gèrent le contenu terroriste en ligne, l'utilisation terroriste d'Internet, et de la pression sur les entreprises pour faire plus et plus en termes de suppression de contenu.

Vous avez peut-être également remarqué qu'il y a eu des déclarations provenant du G7 et des 51, ainsi que plus récemment, du G20.

Pour répondre à toutes ces préoccupations que nous avons entendu, non seulement au Royaume-Uni, mais aussi provenant d'un nombre certain de gouvernements du monde entier et dans toutes les zones du monde, nous, les entreprises Google/YouTube, Facebook, Twitter, et Microsoft, avons créé quelque chose appelé le Forum Internet mondial pour lutter contre le terrorisme. Ceci a été créé comme un endroit où nous pouvons officialiser la façon dont les entreprises travaillent ensemble pour lutter contre le terrorisme en ligne, et où nous pouvons créer de meilleures pratiques et partager des connaissances tant avec les gouvernements qu'avec la société civile.

Comme Eleonora l'a dit, nous nous sommes engagés à un travail multipartite et pensons que la collaboration sera essentielle à la lutte non

seulement contre le terrorisme en ligne, mais aussi contre les problématiques des discours de haine que nous voyons apparaître.

Je vais m'arrêter là parce que je sais que nous avons débordé le temps imparti et je serai heureuse de participer à la période des questions.

MARTIZA AGUERO : Je vous remercie, Alex, pour votre présentation et merci à vous aussi, Eleonora. Je vais maintenant lire les questions posées par M. Holmquist sur le « chat » qui sont, dit-il, « Eleonora, qui définit ce qu'est un discours de haine ? Qui définit ce qui est l'incitation à la haine ? Et existe-t-il une possibilité de se défendre après une telle allégation ? »

ELEONORA RABINOVICH : Martiza, je suis désolé, mais je n'ai pas pu entendre la question que vous avez posée. Je n'arrive pas à entendre votre question.

MARTIZA AGUERO : Vous avez entendu les questions ou dois-je les répéter ?

ELEONORA RABINOVICH : Non, je n'ai pu entendre.

MARITZA AGUERO : Pouvez-vous m'entendre maintenant, Eleonora ?

ELEONORA RABINOVICH : Oui, beaucoup mieux.

MARITZA AGUERO : Bien. Les questions sont, « qui définit ce qu'est un discours de haine ? Qui définit ce qu'est l'incitation à la haine ? Existe-t-il une possibilité de se défendre après une telle allégation et également, qui définit ce qui est [ségrégation] ? »

ELEONORA RABINOVICH : OK, voyons voir. Qui définit ce qu'est un discours de haine ? OK, d'une part, nous avons des politiques qui sont fondées sur les lois locales. Donc, dans quelques cas, lorsque les lois locales n'autorisent pas un certain type de contenu et que nous permettons de retirer ou retirons un contenu basé sur cette loi, c'est le gouvernement local qui décide.

D'autre part, il existe des politiques communautaires et des règles communautaires où la définition de ce qu'est le discours de haine est basé sur la [configuration] des règles communautaires, c'est-à-dire qui quel est le contenu incitant au terrorisme et à la violence.

Certes, ce sont des décisions présentant une grande difficulté et certainement, elles sont à considérer dans un contexte. Et en tant qu'entreprises, nous apprenons quotidiennement comment prendre ces décisions lorsque nous travaillons avec une communauté.

Je ne sais pas si Alex veut ajouter quoi que ce soit à cette question en se fondant sur son expérience.

ALEXANDRIA WALDEN : Non, je pense qu'Eleonora a bien couvert le sujet.

MARITZA AGUERO : Donc, j'ai une autre question à vous poser, Eleonora et Alex. Une question de Dev Anand. Où pouvons-nous trouver des informations supplémentaires concernant ces règles ? Et dans le même ordre d'idées, une question qui m'est propre : Où peut-on trouver le rapport de transparence que vous avez mentionné, réalisé par Google et les autres ?

ELEONORA RABINOVICH : Eh bien, je peux vous envoyer le lien vers ce rapport. Toutes les politiques Google sont en ligne sur notre site Web, et ce rapport est également en ligne. Maritza, si vous le souhaitez, je peux vous l'envoyer à votre adresse email afin que vous puissiez les diffuser par la suite.

MARITZA AGUERO : Oui, merci, Eleonora. Nous allons diffuser le document lorsque nous le recevons. Il s'agit d'une question d'Humberto Carrasco, qui est notre Président, qui se demande, « Comment pouvons-nous travailler avec les noms de domaine ? »

HUMBERTO CARRASCO : Si vous me le permettez, je voudrais élargir la question. Je veux savoir s'il existe une quelconque politique dans le cas où un nom de domaine enregistré inciterait à la haine.

ELEONORA RABINOVICH : Nous ne sommes pas responsables de l'enregistrement des noms de domaine. Je ne sais pas, Alex, si vous — eh bien, ce n'est pas un produit Google, il n'est pas de politique Google.

MARITZA AGUERO : Je vous remercie, Eleonora et Alex beaucoup pour votre participation. Votre exposé a été très intéressant, et s'il n'y a plus de questions, de notre groupe, je vous remercie encore une fois. Et nous espérons vous revoir ici.

ELEONORA RABINOVICH : Non, merci à vous. Merci beaucoup.

MARITZA AGUERO : Allez-y, Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Je vous remercie, Alex et Eleonora, pour la présentation. Je voudrais savoir si Harold est là pour que nous puissions lui donner la parole.

MARITZA AGUERO : Oui, Humberto. Harold est connecté, alors allez-y. Mario, Silvia, peut-on parler vérifier l'audio d'Harold ?

MARIO ALEMAN : Oui, Maritza. C'est actuellement ce que nous faisons, et il est connecté. C'est juste que nous devons lui réactiver le micro, et c'est ce que nous faisons tout de suite.

HAROLD ARCOS : Vous m'entendez bien ?

MARIO ALEMAN : Oui, très bien. Allez-y.

HAROLD ARCOS : Merci. Eh bien, on nous a demandé de partager avec vous les récentes mesures prises à la suite de certaines déclarations. La plus importante à mon avis qui a récemment été fermée est le cadre d'interprétation des droits de l'homme, une déclaration extrêmement importante. De notre communauté, nous avons montré notre intérêt sur la façon dont l'ICANN va interpréter les droits de l'homme. Pour résumer, l'ALAC a estimé qu'il était significatif que toutes les discussions sur les droits de l'homme soient définies dans les domaines de compétences techniques de l'ICANN, et il en est ainsi parce que c'est dans le cadre de la mission et la vision de l'ICANN, et ce sont les noms de domaine, les protocoles IP, les protocoles de numéros, les paramètres, etc.

Tout cela a fait l'objet d'une déclaration par le SSAC. Certains aspects importants ici, par exemple, ces évaluations sont basées sur un contenu accessible, et cela est très lié au thème dont Eleonora vient de nous parler, parce que l'évaluation du contenu qui est lié à ces identificateurs

uniques ne devrait pas être faire l'objet de discussion en rapport avec les droits de l'homme au sein de l'ICANN en tant qu'organisation. C'est clair.

Cela signifie que n'importe quel texte, quelle que soit la langue qui cherche à lier l'ICANN avec la reconnaissance directe d'un droit de l'homme devra être lié à une action spécifique, mais dans le cadre des compétences techniques de l'ICANN et non pas dans le contenu lui-même. Le contenu passe par d'autres zones des parties contractantes.

Donc, s'il existe une loi locale qui doit s'appliquer, la valeur centrale est un principe directeur tel que cela a été dit, et non un engagement inéluctable. Donc, c'est un cas où il faut endosser la responsabilité ou respecter les droits de l'homme. Ce cadre d'interprétation est extrêmement intéressant, parce que, comme nous le savons tous, l'ICANN est une organisation mondiale, et qu'elle est précisément le soutien technique, comme le représentant de la société Google l'a déclaré, elle est le soutien technique de toute cette infrastructure.

Donc, ceci a été récemment fermé, mais ce n'est pas réservé. Ce point est soumis à révision et ouvert à de nouvelles idées, de nouveaux apports. Mais c'est un travail très important qui a été réalisé par le Groupe des droits de l'homme. En outre, nous avons le sujet des conflits WHOIS, les procédures révisées sur les conflits WHOIS. À l'heure actuelle, il existe des lois telles que celles de la Communauté européenne qui ont eu un impact. Plus précisément, dans les commentaires, il y a eu des informations sur la procédure révisée pour la gestion des conflits WHOIS fondée sur la loi en matière de vie privée qui avait été révisée récemment. Permettez-moi d'expliquer, par exemple, que cela a été construit sur une demande de la GNSO. Il y a eu une période de

commentaires publics liés à la visibilité de ce déclencheur supplémentaire, et la façon dont cela a fonctionné, c'est devenu un élément dans la gestion des conflits WHOIS — désolé, mais il y a du bruit.

MARIO ALEMAN :

Continuez, Harold. Vous êtes toujours connecté.

HAROLD ARCOS :

Donc, le déclencheur dont je parlais est un processus qui est activé lorsqu'un opérateur de registre détecte qu'il lui est demandé d'effectuer une action qui va être en conflit avec une loi locale, une loi en matière de vie privée. Donc dans ce cas, le nouveau déclencheur, l'élément qui déclenche cette procédure - eh bien, il y a une indication que ce déclencheur alternatif sera mis à jour avec la caractéristique supplémentaire qu'il sera fourni à l'ICANN un document avec la déclaration du bureau local, qui peut être le siège du gouvernement, le gouvernement de l'endroit où cette action est générée, stipulant que cette demande d'action est en conflit avec une loi locale en matière de vie privée.

Alors, nous avons ajouté ce déclencheur alternatif pour aller dans cette nouvelle procédure révisée sur le WHOIS. Nous ajoutons cette déclaration du bureau du gouvernement parmi les nombreuses choses que nous allons voir sur notre page Wiki Confluence.

Un autre domaine important à discuter est le cadre préliminaire pour expliquer ou pour aider les opérateurs de registre à gérer les menaces pour la sécurité. Un cadre a été offert par le travail de l'équipe

multipartite aux opérateurs de registre, et pour expliquer comment les registres peuvent faciliter l'action, par exemple, des organismes chargés de l'application de la loi.

Alors que cette question a été discutée par les différents groupes du GAC, ceux-ci n'ont formulé aucun commentaire à ce sujet, de sorte qu'elle est maintenant abordée par la communauté At-Large pour notre analyse. Donc, si nous pouvons donner notre avis à ce sujet à l'opérateur de registre.

Un autre domaine de travail très important est que le Conseil d'administration de l'ICANN a demandé l'approbation de la communauté habilitée pour modifier l'un des statuts fondamentaux de l'ICANN — et cela est très important. Cela pourrait être assez simple pour certains. Certains peuvent penser que c'est simple, parce que cette modification, cet amendement conduirait à terme à la création d'un nouveau comité chargé de la reddition de comptes du Conseil d'administration. En fait, c'est le comité pour les mécanismes de transparence, avec également des mécanismes de responsabilité de l'ICANN. Mais c'est le premier exercice, la première fois que le Conseil demande à la communauté habilitée [inaudible] une approbation de ce genre. C'est pourquoi Sébastien Bachollet nous avait avertis de son importance. Même si les groupes de travail sur la deuxième piste sur la transparence n'ont pas encore fini leur travail, il ne faut pas nous arrêter. Et il a également dit que nous devrions examiner cette question très importante, car c'est la première fois que la communauté habilitée est impliquée, même si c'est juste une action de nature opérationnelle, qui est la création d'une communauté. Mais le conseil a indiqué dans sa demande que ces aspects des mécanismes de

transparence sont très importants, et il devrait y avoir un comité pour travailler sur ce point, parce que la charge de travail est importante.

Alors, pour que cela soit opérationnel, trois des cinq groupes de la communauté, ou unités constitutives, devront approuver officiellement. Un seul rejet d'une seule unité constitutive sera possible. Donc, de la part de l'ALAC nous vous indiquons que nous recommandons le changement.

De mon côté, c'est tout. Il y aurait plus de domaines pouvant faire l'objet d'une discussion et d'une analyse, mais cela doit être discuté par LACRALO. Voici, à mon avis, le résumé de ce que nous avons récemment discuté. Merci, Humberto, et merci, Maritza. Je crois comprendre que nous n'avons pas beaucoup plus de temps.

HUMBERTO CARRASCO : Vous m'entendez ?

MARIO ALEMAN : Oui, allez-y, s'il vous plaît.

MARITZA AGUERO : Oui, allez-y, s'il vous plaît. Merci beaucoup, Harold, pour cette présentation.

SILVIA VIVANCO : Maritza, Humberto, voulez-vous continuer ? Humberto, allez-y, je vous prie.

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup, Silvia. Nous allons poursuivre notre ordre du jour, et avant de passer au séminaire Web par Steve Chan, le spécialiste de la GNSO À L'ICANN, je vais donner la parole à Humberto Carrasco. Il va parler de certaines problématiques intéressantes pour la communauté. Donc Humberto, allez-y, je vous prie. Vous avez la parole. Mario, Silvia, pouvons-nous contrôler l'audio d'Humberto s'il vous plaît ?

MARIO ALEMAN : Maritza, s'il vous plaît, je tiens à rappeler à tous que pour activer le micro de votre ligne, vous devez appuyer sur *7.

MARITZA AGUERO : OK. Donc, dans l'intervalle, pouvons-nous s'il vous plaît mettre la présentation à l'écran ?

HUMBERTO CARRASCO : Bonjour.

MARITZA AGUERO : Humberto, allez-y, je vous prie.

HUMBERTO CARRASCO : Est-ce que vous m'entendez mieux ? Juste pour vérifier mon audio, vous m'entendez ?

MARIO ALEMAN : Humberto, allez-y, je vous prie. Nous vous entendons haut et clair.

HUMBERTO CARRASCO : Je ne suis pas dans la salle de l'AC en ce moment, mais vous êtes censé maintenant pouvoir voir le diagramme de Gantt. L'idée de cette discussion est de vous montrer l'avancement des engagements pour la période de consultation. Vous pouvez voir qu'il y a des noms et des dates où vous voyez les engagements et la date pour le processus de médiation.

Bien sûr, c'est un diagramme de Gantt qui est très dynamique. Vous pouvez y voir dans la deuxième colonne la personne responsable. Vous voyez HCB, Humberto Carrasco Blanc, ou Maritza Aguero, ou GWG, le Groupe de travail sur la gouvernance, ou le groupe de travail des Anciens. Il y a aussi une autre option qui est de créer un nouveau groupe de travail, un groupe de travail de PDP.

Le personnel est à droite, donc si vous prêtez attention à cela, vous verrez que le Groupe de travail sur la gouvernance et le Groupe de travail du Conseil des Anciens travaillent sur des sujets spécifiques concernant le processus de médiation. Ainsi, nous devrions réexaminer les priorités afin de respecter tous nos engagements. Voilà dans les grandes lignes ce que nous faisons pour atteindre nos objectifs et nous conformer à notre mandat. Alors, merci beaucoup.

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup, Humberto. Maintenant, je voudrais donner la parole à Rodrigo Saucedo pour qu'il nous présente notre prochain intervenant. C'est un sujet qui a été inclus dans le cycle de séminaires Web pour

atteindre les objectifs sur lesquels nous nous sommes engagés, celui-ci étant le renforcement des capacités pour la communauté.

Rodrigo Saucedo, allez-y, je vous prie.

RODRIGO SAUCEDO :

Bonne soirée à tous. Merci beaucoup. Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis le gestionnaire des initiatives stratégiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes à l'ICANN. Je suis chargé de diriger la stratégie régionale à l'ICANN. Et l'un des projets de cette stratégie ayant été approuvés par la communauté mondiale a été le projet sur le renforcement des capacités.

Nous avons travaillé sur ce projet avec les différentes organisations au sein de l'ICANN, et plus précisément avec LACRALO. Maritza l'a déjà mentionné. Nous avons élaboré un programme de formation avec différents séminaires Web liés aux PDP ou à des sujets que sont traités à l'intérieur de la communauté de l'ICANN. Donc, ceci est le troisième séminaire Web que nous tenons en 2017. À cette occasion, nous discuterons de l'utilisation des noms de pays et de territoires. Il ne s'agit pas d'une PDP, mais d'une question abordée dans différents groupes de travail de la communauté.

Donc, à cette occasion, nous avons Steve Chan, qui est le spécialiste de la GNSO au sein de l'ICANN, et il est parfaitement au courant de ce sujet, je voudrais donc le remercier de sa participation. Steve, allez-y, je vous prie. Vous avez la parole. Merci.

STEVE CHAN :

Merci Rodrigo. Comme mentionné, mon nom est Steven Chan. Je suis directeur de la politique pour l'équipe de soutien de la GNSO. Je vais vous faire un rapide survol sur le Groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays ou territoires. Vous pouvez voir l'acronyme là, le CCWG-UCTN.

Tout d'abord, nous allons commencer avec le programme. Je vous donnerais quelques informations de contexte sur le projet sur lequel ce CCWG se concentre et travaille. Nous parlerons ensuite, troisièmement, sur le statut courant de ce CCWG et en quatre ce que sont les prochaines étapes et cinq, comment y prendre part, et nous terminerons enfin avec du temps pour un peu de Q & R.

D'abord, le contexte. Ce groupe de travail intercommunautaire sur l'utilisation des noms de pays ou territoires a été créé il y a déjà un certain temps, en 2014. Il a été lancé conjointement par le Conseil de la GNSO et de la ccNSO, de sorte que ces deux organisations sont les organisations à la tête de cet effort, bien que la participation au CCWG ne soit pas limitée à ces organisations communautaires, mais que des participants viennent du GAC et de l'ALAC, et peut-être d'autres.

Alors, quel est le sujet de ce CCWG ? Le but de ce CCWG comme indiqué dans la Charte pour ce groupe consiste à déterminer s'il est réaliste d'envisager un cadre harmonisé pour l'utilisation des noms de pays et de territoires. Et dans la mesure où cela serait possible, alors le CCWG devra mettre au point les détails et le cadre pour ce cadre harmonisé.

Il est important de noter que ce CCWG est limité aux noms de pays ou territoires tels énumérés sur, ou comme admissibles à l'ISO 3166-1. Donc,

précisément, c'est limité aux noms à deux caractères, trois caractères et aux noms complets. Maintenant, le statut courant du CCWG. Le CCWG a dans ses délibérations fini par n'examiner que les codes pays à deux et trois caractères. Pour les chaînes ou codes de deux caractères, le CCWG a été en mesure de parvenir à un consensus préliminaire soutenant le statu quo. En d'autres termes, laisser les chaînes à deux caractères réservées exclusivement aux ccTLD, bien que certains aient voulu noter que ce consensus préliminaire a été réalisé en acceptant le fait qu'il y avait d'autres éléments à prendre en considération et à négocier, et en particulier les codes à trois caractères et les noms complets. Toutefois, lorsque le groupe de travail s'est penché sur les codes à trois caractères de la liste de la norme ISO 3166-1, il y a eu un large éventail de points de vue parmi de nombreux participants, allant pour certains vers l'estimation que les codes à trois caractères devraient être traités comme des ccTLD et d'autres à l'autre bout pensant qu'ils devaient être complètement ouverts et disponibles pour tous, avec au milieu certains pensant que les chaînes à trois caractères pourraient être utilisées peut-être avec un soutien gouvernemental.

Le CCWG n'a pas été en mesure de parvenir à un consensus sur cette question, et à la suite, a déterminé qu'il n'était pas en mesure de continuer à travailler et n'a absolument pas effectivement discuté des noms complets. Donc, la conclusion pour ce CCWG est que les membres ce groupe ont déterminé qu'un cadre harmonisé n'était pas possible. Ceci en fait pour un ensemble de raisons. L'une est qu'il existe de multiples flux de travail parallèles à l'intérieur de la communauté. Il y a bien sûr ce CCWG, mais il y a aussi un groupe de travail du GAC qui se penche sur les noms géographiques. Et il y a aussi le nouveau groupe de travail sur le

PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD au sein de la GNSO qui a dans sa charte les noms géographiques.

Un autre souci pour lequel le CCWG a déterminé qu'un cadre harmonisé n'était pas possible est que le mandat et champ d'action de ce CCWG est trop limité. Comme je l'ai indiqué ci-dessus, le mandat est limité aux noms à deux et trois caractères et aux noms complets au 1er niveau, alors que certains dans la communauté pourraient croire qu'un travail sur les noms géographiques de façon plus large serait nécessaire.

Et puis finalement, il n'existe pas de lien évident entre le CCWG et le processus d'élaboration des politiques, que ce soit par l'intermédiaire de la ccNSO ou de la GNSO. En d'autres termes, un CCWG comme défini dans les statuts constitutifs n'est pas l'un des mécanismes permettant d'élaborer une politique pour la communauté de l'ICANN.

Donc, le CCWG-UCTN n'a pas réellement fait de recommandations de fond liées aux noms de pays et de territoires à deux caractères, trois caractères ou complets. Comme je l'ai indiqué sur la diapositive précédente, le CCWG effectivement conclut qu'il sera incapable d'obtenir et de développer un cadre harmonisé. Telle a été la substance de sa première recommandation, qui a été essentiellement de fermer le CCWG parce qu'un cadre harmonisé n'est pas réalisable dans les circonstances actuelles.

La deuxième recommandation a été liée à la consolidation des efforts. Comme je l'ai noté sur la diapositive précédente, il y a un certain nombre de différents efforts qui traitent des noms géographiques sous différentes formes, ainsi qu'avec un champ d'action et un objectif

différent. Et puis finalement la dernière recommandation du CCWG a été que, quel que soit le mécanisme retenu pour élaborer une politique, il devra être intégrateur et permettre à toutes les personnes intéressées par le sujet d'avoir une voix et d'être en mesure de participer à l'élaboration de politiques liées à des noms de pays et de territoires et peut-être de façon plus générale, aux noms géographiques.

Enfin, si vous le voyez dans les recommandations sur l'écran, ce que le CCWG a été incapable de faire a été de déterminer quel mécanisme pourrait être utilisé pour élaborer les futures recommandations, et donc, essentiellement de déterminer comment réaliser la recommandation deux ici.

Le CCWG a publié son rapport provisoire aux fins de commentaires publics le 24 février. Il a reçu 15 commentaires relatifs aux recommandations du CCWG, qui vient comme un rappel que nous sommes en train de fermer le CCWG, et ensuite concernant les prochaines étapes sur la façon d'aborder ce sujet. Et puis, bien sûr, les recommandations n'ont pas porté sur les noms de pays et de territoires de deux ou trois caractères ou de noms complets.

Ce que le rapport comportait malgré tout a été les délibérations autour de ces sujets, et il comprend aussi un historique très important sur [inaudible]

RODRIGO SAUCEDO :

Excusez-moi. S'il vous plaît, je saurais gré à tous les participants de désactiver vos micros.

MARITZA AGUERO : Steve, s'il vous plaît, continuez et excusez-nous. Allez-y, je vous prie.

MARIO ALEMAN : Je voudrais savoir si Steve Chan est en ligne pour pouvoir continuer la présentation. Merci. Steve, êtes-vous en ligne ? Si tel est le cas, s'il vous plaît, pouvez-vous continuer la présentation ? Merci. Maritza, pouvez-vous s'il vous plaît continuer la conférence téléphonique ? Je ne suis pas sûr que Steve est connecté.

MARITZA AGUERO : Rodrigo, pouvons-nous s'il vous plaît confirmer si Steve est en ligne ? Et si ce n'est pas le cas, pouvons-nous le reconnecter ? Et si ce n'est pas le cas, pouvons-nous le reconnecter ? Et s'il vous plaît, je tiens à rappeler à tous les participants de désactiver leur micro pour que nous puissions écouter la présentation. Merci.

RODRIGO SAUCEDO : Steve est en ligne. Allez-y, je vous prie. Et désolé pour l'interruption, mais il y avait quelqu'un qui parlait, il y avait des bruits de fond et nous lui avons demandé de couper son micro. Allez-y, je vous prie, Steve. Merci.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Steve, nous ne sommes toujours pas —

STEVE CHAN : Allô ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Si c'était Steve, nous vous entendons maintenant.

STEVE CHAN : Merci. Je ne suis pas sûr de ce qui s'est passé. Je parlais plus tôt, et tout semblait fonctionner. Pas sûr de ce qui s'est passé. Pour la personne qui vient de parler, pourriez-vous me dire où vous avez perdu l'audio de ma présentation ? C'était lorsque je parlais du rapport provisoire ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je suis sur le canal anglais. Steve, vous parliez de la — oui, la publication du rapport provisoire en février.

STEVE CHAN : D'accord. Merci beaucoup. Toutes mes excuses pour l'interruption. Je ne suis pas sûr de savoir exactement ce qui s'est passé, la connectivité. Comme je le faisais remarquer, le rapport provisoire du CCWG a été publié pour commentaire public le 24 février. 15 commentaires ont été reçus, et ils tournaient tous autour de trois grands domaines liés aux recommandations du CCWG, qui, pour mémoire, n'était pas des recommandations de fond autour des noms de pays et de territoires à deux et trois caractères et noms complets, mais plutôt sur la fermeture du CCWG.

Il y a eu également des commentaires autour de l'amélioration du texte dans le rapport intérimaire, et puis il y a eu effectivement des observations et suggestions directement liées aux noms de pays et de territoires à deux et trois caractères et noms complets.

Le CCWG a intégré ces projets et a achevé son rapport final en juin 2017. Ce rapport final comprend tous les commentaires dans une annexe relative aux noms de pays et de territoires à deux et trois caractères et noms complets. Ce rapport final est actuellement auprès des ccNSO et GNSO, organisations responsables du CCWG et il incombera à ces deux organisations afin de déterminer les prochaines étapes pour ce groupe de travail et son rapport.

Alors, quelles sont les prochaines étapes ? Encore une fois, les Conseils de la ccNSO et de la GNSO ont entre les mains ce rapport final. Ils vont l'étudier et déterminer quelles sont les prochaines étapes. Il n'est pas tout à fait clair de ce que ces prochaines étapes seront. Comme je l'ai dit, ce sera à eux de décider. Une dernière remarque est que le retour et l'apport des conseils respectifs seront effectivement intégrés dans le rapport final une fois que les collaborations de ces deux conseils seront reçues.

Et finalement, comment s'impliquer ? C'est une question intéressante, parce que comme je l'ai noté, le CCWG est essentiellement clos maintenant. Ainsi, la participation à ce groupe de travail est à peu près impossible parce qu'il a conclu son travail. Alors, beaucoup d'entre vous connaissent peut-être les discussions durant l'ICANN 59 sur les noms géographiques. Ainsi, bien que le groupe de ce CCWG soit essentiellement effectué, il y a un peu plus de travail à faire par la

communauté sur le thème des noms de pays et de territoires, ou plus généralement des noms géographiques.

Ceux qui ont participé à ces séances de travail intercommunautaire sur les noms géographiques durant l'ICANN 59 auront vu qu'il n'est pas clair pour la communauté de la façon dont ces sujets doivent être abordés. Certaines des suggestions ont été prises en compte dans la piste de travail cinq dans le groupe de travail sur le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD de la GNSO. Certains au sein de ce CCWG y ont discuté de la création d'un nouveau CCWG avec une nouvelle charte élargie ou différente qui pourrait leur permettre d'être en mesure de développer ce cadre harmonisé.

Ainsi, les prochaines étapes pour décider de façon dont ce sujet sera abordé sont toujours en cours d'élaboration par la communauté. Il n'y a pas de directives claires à ce stade. Et je crois que c'est la dernière diapositive, alors je pense que c'est tout.

Veuillez m'indiquer si vous avez des questions. Je voudrais signaler que nous avons des responsables de la communauté pour ce groupe de travail, je vais donc faire de mon mieux pour répondre à toutes les questions, mais je peux m'en remettre à ces responsables de la communauté en tentant de répondre à certaines de vos questions.

RODRIGO SAUCEDO :

Merci beaucoup Steve. Votre présentation a été très claire. J'imagine que la communauté a certainement des questions, nous allons donc ouvrir le débat pour les questions. Ainsi, ceux d'entre vous qui ont une question, vous savez que vous pouvez lever votre main et poser votre question sur

l'Adobe, ou vous pouvez également l'écrire dans le « chat ». Nous vous laissons donc quelques instants pour voir si quelqu'un a une question.

MARITZA AGUERO : Il y a un commentaire de Dev dans le « chat » sur la présentation. Eh bien, oui, la présentation de Steve sera publiée et partagée sur le wiki pour l'ensemble de la communauté.

RODRIGO SAUCEDO : Je vous remercie, Maritza. Il y a un commentaire de Vanda. « Très bon résumé, Steve ». D'accord, allez-y, le groupe. S'il y a une question, c'est le moment. S'il n'y en a pas, nous allons fermer et mettre fin à la conférence téléphonique plus tôt. Il y a un très bon commentaire de Steve sur le « chat » à titre d'information, indiquant que les responsables de la communauté sur ce sujet sont Heather Forrest et Carlos Raul Gutierrez, que la plupart d'entre vous connaissent par la GNSO. Et aussi Annebeth Lange de la ccNSO.

MARITZA AGUERO : Rodrigo, s'il vous plaît, pouvons-nous donner quelques secondes de plus avant de fermer ? Parce qu'il y a des gens qui saisissent dans le « chat » et il peut y avoir quelques questions pour Steve avant qu'il se ferme.

RODRIGO SAUCEDO : Bien évidemment.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, il y a quelques commentaires sur le « chat ». Maritza, pourriez-vous les lire s'il vous plaît ?

MARITZA AGUERO : Humberto, ces commentaires ont déjà été lus par Rodrigo, et il y en a d'autres qui arrivent, mais ils ne sont pas liés à la présentation de Steve. Dev nous a fait part en avance d'éléments de la présentation sur la sensibilisation et la participation, puis a commenté les commentaires de Lance et Carlton par Dev lui-même. Nous allons attendre encore quelques minutes pour vérifier s'il y a des questions pour Steve, et nous fermerons le séminaire Web.

S'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires pour Steve, nous allons lui dire merci. Je vais faire distribuer le texte de la présentation. Merci, Steve, et nous penserons à vous lors de futures occasions. Alors maintenant, Mario, il est temps de faire l'enquête.

RODRIGO SAUCEDO : Je voulais simplement remercier Steve Chan d'avoir partagé son temps avec nous pendant ce séminaire Web. Merci beaucoup. Votre exposé a été très clair, et au nom de tous, nous vous remercions pour votre participation.

MARIO ALEMAN : Je vous remercie, Rodrigo, et merci, Steve, pour cette excellente présentation. Maintenant, je voudrais vous faire part de cinq questions sur l'évaluation du séminaire Web. La première question est la suivante : « Comment classez-vous ce séminaire Web en termes de qualité de

l'information ? » Très bon, bon, suffisant ou correct, mauvais, très mauvais ou abstention ?

Je vous remercie de vos réponses, nous passons maintenant à la deuxième question. « Comment avez-vous trouvé la prestation des présentateurs ? » Extrêmement solide, solide, suffisante, faible, extrêmement faible ou abstention ? Je vous remercie de vos réponses.

Numéro trois, « Comptez-vous utiliser ces informations au sein de votre groupe ALS ? » Oui, Non, Abstention.

Numéro Quatre, « si oui, veuillez expliquer comment vous pourriez utiliser cette information avec votre groupe d'ALS. » Comme cette question nécessite une réponse qui prend un certain temps, vous avez quelques secondes de plus avant de passer à la suivante. Très bien, je vous remercie de vos réponses.

Maintenant la dernière question de l'enquête : « Avez-vous d'autres commentaires ou recommandation pour ce séminaire Web ? »

Très bien. Merci à tous ceux qui ont répondu à l'enquête. Sur ce, nous fermons l'enquête, et je vais donner la parole à Maritza ou Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Je tiens à vous remercier en mon nom et celui de Maritza, pour votre participation et votre présence. La qualité des présentations a été très bonne, très intéressante. Les présentations et le diagramme de Gantt seront partagés par la liste de diffusion très rapidement. Alors, merci à tous. Bonsoir, et à bientôt. Et aussi, merci aux interprètes. Merci à tous pour votre travail.

MARIO ALEMAN : Je vous remercie, Humberto. Sur ce, comme dit précédemment, l'appel est terminé. Merci à vous tous de vous être joints à ce séminaire Web.
Bonsoir.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci à tous. Bonne continuation à tous. Merci encore aux interprètes.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]